

## Exercice 2008 - Décision modificative n° 3

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Dernière décision modificative de l'exercice 2008 au titre des opérations réelles, cette DM 3 ne propose qu'un nombre restreint d'ajustements dont le volume n'atteint que 359 297 € en mouvements réels pour le budget principal.

Les principales propositions sont détaillées dans le rapport de présentation ci-après.

Les équilibres section par section sont récapitulés en annexe. Le détail des mouvements figure dans le document comptable de la DM3.

### **I. Le budget principal**

#### **1. Section de fonctionnement**

##### Mouvements d'ordre :

Une inscription de 4 594 € en dépenses, dont on retrouvera ci-dessous le parallèle en recettes d'investissement, correspond à la mise en oeuvre d'une garantie d'emprunt.

##### Mouvements réels :

##### A) Principales inscriptions en dépenses (284 918 €) :

- + 132 816 € sont proposés au chapitre 011 «Charges à caractère général», dont :

- ⇒ 128 000 € pour compléter les crédits relatifs à la consommation d'énergies (articles 60612 et 60613) ;
- ⇒ 60 000 € pour abonder la prévision budgétaire des fournitures de voirie (article 60633), notamment pour reconstituer le stock de sel de déneigement ;
- ⇒ - 55 184 € sur diverses autres lignes budgétaires.

- + 61 370 € de crédits complémentaires sur les charges de personnel (chapitre 012) destinés à la rémunération de personnels vacataires financés par redéploiement entre imputations budgétaires ;

- - 26 205 € essentiellement sur charges de gestion courantes (chapitre 65) ;

- + 116 937 € au titre des charges exceptionnelles (chapitre 67) correspondant très majoritairement à la régularisation de rattachements de recettes.

##### B) Principales inscriptions en recettes (+ 289 512 €) :

- + 67 990 € sont inscrits au chapitre 73 «impôts et taxes»

- ⇒ 60 926 € constatant une régularisation de la dotation de solidarité communautaire, volet économique (article 7322) ;
- ⇒ 7 064 € sur les autres lignes budgétaires dont 5 000 € pour la taxe de séjour.

- + 87 004 € sont proposés au chapitre 75 «autres produits de gestion courante»

- ⇒ 68 450 € correspondant à la part variable de la redevance versée par la SEM Citadelle, délégataire de la Ville sur le site (article 757) ;
- ⇒ 18 554 € pour divers autres produits (article 758) ;

- + 32 129 € répartis sur les chapitres 70 et 74 et regroupant plusieurs ajustements minimes.

• + 102 389 € au titre des produits exceptionnels (chapitre 77) dont la majorité correspond à la réimputation en fonctionnement de crédits inscrits par erreur en investissement.

## **2. Section d'investissement**

Mouvements d'ordre (101 094 €) :

Ils correspondent pour 96 500 € à des opérations patrimoniales constatés en dépenses et recettes au chapitre 041.

En recettes, 4 594 € supplémentaires sont inscrits au titre de la mise en oeuvre d'une garantie d'emprunt, déjà évoquée plus avant dans ce rapport.

Transferts entre chapitres : 151 042 €. Le budget étant voté par chapitre, les transferts entre chapitres doivent être autorisés par le Conseil Municipal. Ces transferts permettent d'ajuster les imputations budgétaires sans majoration de la prévision budgétaire. Les principaux transferts concernent le financement de divers travaux visant des économies d'énergie (69 300 € transférés sur le compte 23), l'acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque Clairs-Soleils (15 000 € transférés sur le compte 21) et la prise en charge d'une étude pour le plan de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public (47 302 € transférés sur le compte 2031).

Mouvements réels :

### A) Principales inscriptions en dépenses (74 379 €)

• La DM n° 3 permet de réaliser des redéploiements de crédits. Il s'agit notamment d'ajuster les crédits pour : faire face aux besoins de divers services (52 400 €), acquérir une propriété bâtie (140 000 €, opération quasiment neutre pour la Ville car la propriété sera revendue à GBH en début d'année 2009) et verser une subvention d'équipement à Néolia pour la rénovation d'un local associatif (38 013 €).

Des ajustements de crédits sont également proposés pour poursuivre le remplacement de matériels à l'imprimerie suite à un dégât des eaux (62 082 € de dépenses, dans l'attente du versement de l'indemnité d'assurance).

• Ces redéploiements de crédits sont pour partie financés par l'annulation de sommes inscrites au Budget Primitif 2008 qui ne seront pas mobilisées sur l'exercice. Ainsi, la DM n° 3 va permettre l'annulation de 260 000 € du poste des dépenses imprévues.

### B) Principales inscriptions en recettes (69 785 €)

• Il est proposé en décision modificative une série d'inscriptions de recettes de subventions à hauteur des notifications reçues pour 19 477 € (compte 13). La DM n° 3 prévoit ainsi l'inscription de subventions ANRU à hauteur de 11 150 € et de subventions CAGB pour 8 327 €.

• La DM n° 3 permet également d'ajuster la prévision budgétaire de certaines recettes au niveau du réalisé, c'est le cas notamment pour la recette provenant des taxes forfaitaires sur les terrains devenus constructibles (46 554 €).

• Enfin, il est proposé de prévoir une recette correspondant à un remboursement de la TVA sur les participations payées par la Ville à la SEDD en 2006 pour l'opération ZAC de Clairs-Soleils.

## **II. Les budgets annexes**

### **1. Budget Eau**

La section de fonctionnement contient un ajustement minime de 3 300 € en dépenses et un produit exceptionnel de 33 061 € en recettes correspondant à la régularisation de dépenses rattachées.

## **2. Budget Assainissement**

L'inscription de 499 020 € en recettes de fonctionnement correspond au remboursement exceptionnel, par l'Agence de l'Eau, d'un excédent de versement des redevances de pollution domestique.

Cette recette transite ensuite par mouvements d'ordre vers la section d'investissement pour permettre une inscription équivalente de crédits en dépenses destinés à l'acquisition d'un terrain (chapitre 21 : 120 000 €) et à de nouveaux travaux sur le réseau (chapitre 23 : 379 020 €).

## **3. Budget SSADPA**

40 000 € sont nécessaires pour financer un complément de personnel de remplacement consécutif à un arrêt de longue maladie de deux personnels titulaires.

Le déficit apparent de cette décision modificative est couvert par la «réserve de compensation» (excédent) de 72 539,96 € déjà constatée au compte administratif 2007.

## **4. Budgets des zones d'activités**

Ils ne contiennent que des opérations d'ordre constatant la vente en 2008 d'un lot sur la zone Thomas Edison pour 33 484 € et la comptabilisation patrimoniale de la rénovation d'un transformateur sur la zone des Champs Montants pour 7 377,82 €.

Compte tenu des ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 3 de l'exercice 2008 par chapitre et par nature de manière globale, conformément aux balances et au document comptable ci-annexés.

## Balance de la décision modificative n° 3 - Budget Général - Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	SSADPA	Forêts	Zones d'activités
011	Charges à caractère général	132 816,00	- 3 300,00					
012	Charge de personnel et frais assimilés	61 370,00						
014	Atténuations de produits	5 000,00						
65	Autres charges de gestion courante	- 31 205,00						
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus							
	<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>167 981,00</b>	<b>- 3 300,00</b>					
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles	116 937,00	3 300,00					
68	Dotations aux provisions							
022	Dépenses imprévues							
M22	SSADPA					40 000,00		
	<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>284 918,00</b>				<b>40 000,00</b>		
023	Virement à la section d'investissement			499 020,00				
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	4 594,00						33 484,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exploitation							
M22	SSADPA							
	<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>4 594,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>33 484,00</b>
	<b>Total dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>289 512,00</b>		<b>499 020,00</b>		<b>40 000,00</b>		<b>33 484,00</b>
D 002	Résultat reporté							
	<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>289 512,00</b>		<b>499 020,00</b>		<b>40 000,00</b>		<b>33 484,00</b>
013	Atténuations de charges							
70	Prod. des services, du domaine et ventes	18 129,00	- 33 061,00					
73	Impôts et taxes	67 990,00						
74	Dotations et participations	14 000,00						
75	Autres produits de gestion courante	87 004,00						
	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>187 123,00</b>	<b>- 33 061,00</b>					
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels	102 389,00	33 061,00	499 020,00				
78	Reprises sur provisions							
M22	SSADPA							
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>289 512,00</b>		<b>499 020,00</b>				
042	Op. d'ordre de transferts entre sections							7 377,82
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.							
M22	SSADPA							
	<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>							<b>7 377,82</b>
	<b>Total recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>289 512,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>7 377,82</b>
R 002	Résultat reporté							
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>289 512,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>7 377,82</b>
	<b>Résultat section</b>					<b>- 40 000,00</b> (1)		<b>- 26 106,18</b> (2)

(1) Financement assuré par un prélèvement d'égal montant sur le compte «réserve de compensation» inscrit sur la ligne budgétaire 002/002-7034/50000 inscrite au budget pour 72 539,96 €

(2) Opérations budgétaires d'ordre de gestion de stocks de terrains aménagés couvertes par la vente de terrains viabilisés (reports de crédits)

## Balance de la décision modificative n° 3 - Budget Général - Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	SSADPA	Forêts	Zones d'activités
20	Immobilisations incorporelles	64 602,00						
204	Subventions d'équipement	38 613,00						
21	Immobilisations corporelles	191 942,00		120 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation							
23	Immobilisations en cours	33 588,00		379 020,00				
	<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>328 745,00</b>		<b>499 020,00</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves							
13	Subventions d'investissement							
16	Emprunts et dettes assimilées	1 040,00						
18	Compte de liaison : affectation à ...							
26	Participat., créances rattachées à des particip.							
27	Autres immobilisations financières	4 594,00						
020	Dépenses imprévues	- 260 000,00						
	<b>Total dépenses financières</b>	<b>- 254 366,00</b>						
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>74 379,00</b>		<b>499 020,00</b>				
040	Op. d'ordre de transferts entre sections (6)							7 377,82
041	Opérations patrimoniales	96 500,00						
M22	SSADPA							
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>96 500,00</b>						7 377,82
	<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>170 879,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>7 377,82</b>
<b>D 001 Résultat reporté</b>								
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>170 879,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>7 377,82</b>
13	Subventions d'investissement	66 031,00		18 139,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 040,00		- 18 139,00				
024	Produits cessions immobilisations	16 562,00						
20	Immobilisations incorporelles							
204	Subventions d'équipement	- 18 442,00						
21	Immobilisations corporelles							
22	Immobilisations reçues en affectation							
23	Immobilisations en cours							
	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>65 191,00</b>						
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)							
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés							
18	Compte de liaison : affectation à ...							
26	Participat., créances rattachées à des particip.							
27	Autres immobilisations financières	4 594,00						
	<b>Total recettes financières</b>	<b>4 594,00</b>						
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>69 785,00</b>						
021	Virement de la section de fonctionnement			499 020,00				
040	Op. d'ordre de transferts entre sections	4 594,00						33 484,00
041	Opérations patrimoniales	96 500,00						
M22	SSADPA							
	<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>101 094,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>33 484,00</b>
	<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>	<b>170 879,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>33 484,00</b>
<b>R 001 Résultat reporté</b>								
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>170 879,00</b>		<b>499 020,00</b>				<b>33 484,00</b>
	Résultat section							26 106,18 (1)

(1) Opérations budgétaires d'ordre de gestion de stocks de terrains aménagés

**«Mme Martine JEANNIN** : Monsieur le Maire, juste une petite question sur le budget d'assainissement. Vous avez en recette 499 000 € et tout de suite en dessous on parle de l'acquisition d'un terrain à 120 000 €. On a posé la question en commission mais on n'a pas pu nous répondre ; ce terrain, à quoi va-t-il servir ? Est-ce que c'est un terrain qui va servir aussi au budget de l'eau ?

**M. LE MAIRE** : Je peux vous répondre que oui parce qu'on n'achète pas avec le budget de l'assainissement des terrains qui ne serviraient pas à l'assainissement. Je crois que c'est pour réaliser un bassin d'orage à Saint-Claude.

**M. Christophe LIME** : On vous donnera la réponse.

**Mme Martine JEANNIN** : C'est juste pour savoir si c'est bien que ça va servir au budget.

**M. LE MAIRE** : La recette ne peut pas aller dans le budget général, c'est affecté de toute façon.

**Mme Martine JEANNIN** : Merci».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, vote cette décision modificative n° 3.

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 2008.*